

COMPTE RENDU REUNION 26/11/2021

Présents : CLAUDOTTE Corinne, DAVILVA-TAVARES Fabienne, EULRY Denis, GAUDÉ Patrick, MANGENOT Stéphane, MATHIEU Eric, SCHMITT Nadine, SCHMITT Patrick, SAUNIER Emmanuel, THABOURIN Bernard.

Absents : M. LEMERCIER Olivier pouvoir à CLAUDOTTE Corinne

Défibrillateur

Dans le cadre du groupement de commande pour la fourniture et la maintenance de défibrillateurs, la communauté de communes a retenu le prestataire DEFIBRIL.

Deux solutions sont proposées :

- Défibrillateur avec boîtier en intérieur pour un montant de 1218€HT
- Défibrillateur avec boîtier en extérieur pour un montant de 1640€HT

Coût de la maintenance annuelle 104€HT

Formation en ligne gratuite

Formation 1h30 pour 10 personnes 200€HT

Après délibération le conseil municipal décide de retenir l'offre du défibrillateur avec boîtier en intérieur pour un montant de 1218€HT, avec maintenance annuelle de 104€HT et formation 1h30 pour 10 personnes pour un montant de 200€HT.

Un devis sera demandé à l'entreprise Lombard pour le branchement qui n'est pas compris dans l'offre.

CDG54 Mutuelle santé

Après avoir recueilli l'avis du comité technique, *la commune de Aboncourt* a participé à la mise en concurrence du Centre de gestion pour la mise en place d'une convention de participation pour la protection sociale complémentaire du risque Frais de Santé de ses agents pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2022,

Par décision du conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle lors d'une délibération en date du 20 septembre 2021, la convention de participation a été attribuée, après analyse des offres et recueil du comité technique départemental, à l'opérateur MNT en groupement avec l'opérateur MUT'EST.

Il est proposé d'adhérer à cette convention de participation et de fixer le montant mensuel unitaire par agent à 5€ **minimum par mois et par agent**.

Après délibération le conseil municipal

- d'autoriser l'adhésion à la convention de participation et la prise en charge des participations financières prévues, selon les conditions ci-dessus,
- de prévoir les crédits correspondants au budget primitif de la collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles et la convention de participations relatives à ce dossier.

Colis des anciens

Le repas des anciens a eu lieu à Vicherey le 7 novembre 2021 organisé par l'association « les compagnons du fer », 7 personnes se sont inscrites.

Après délibération le conseil municipal décide de faire un colis aux personnes qui n'ont pas participé au repas.

Accepté à l'unanimité

Retour sur réunions

Ecole

Les travaux de rénovation énergétique de l'école ont été validés lors de la réunion du 15/10/2021.

Coût total des travaux 972466.22€ HT Travaux subventionnés entre 70% et 80% en fonction de la réponse des fonds Européens. (Hypothèse 1 avec la subvention DSIL, Hypothèse 2 aide de l'Europe FEDER) Le financement du reste à charge représenterait dans l'hypothèse 1 : 8.77€/an/habitant sur 30ans l'hypothèse 2 : 5.46€/an/habitant sur 30 ans.

Assainissement

L'étude devrait être terminée pour le 13 décembre 2021, manque les études topographiques pour finaliser. La communauté de communes viendra ensuite présenter l'étude définitive au conseil municipal. Forte augmentation du coût des matériaux 43%

Informations diverses

Organisation par Nadine SCHMITT et Fabienne DASILVA-TAVARES d'une Animation NOOBA « Lecture de conte » le mercredi 1/12/2021 pour les enfants jusqu'à 10 ans. Un atelier bricolage suivi d'un goûter seront proposés aux enfants.

Intervention de la menuiserie OLRV pour le changement des fenêtres du bâtiment communal prévu le 20 décembre 2021.

Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 27/11/2021
Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
M. MATHIEU Eric

